

Résultats annuels 2023 du groupe RATP**Une année marquée par une forte progression de l'activité et des investissements, dans un contexte économique toujours défavorable****Faits marquants de l'exercice 2023**

- **Une croissance vigoureuse du chiffre d'affaires (+7,2 %, soit +8 % hors effet de conversion des devises), à 6,512 milliards d'euros**, tirée par l'augmentation de l'offre de transport sur le bus et le métro en Île-de-France, le développement de la filiale RATP Dev en France et à l'international, en particulier aux Etats-Unis et au Moyen Orient, et l'indexation sur l'inflation des contrats avec les autorités organisatrices.
- **Un résultat opérationnel de l'EPIC RATP de 132 millions d'euros, en baisse de 74M€, mais permettant de dégager un résultat net positif de 18 M€ (9 M€ en normes françaises)**. Si l'avenant conclu avec Île-de-France Mobilités en décembre a permis d'assurer la couverture des évolutions salariales, **la hausse des prix de l'énergie pèse à hauteur de -135 millions d'euros sur l'EBIT en 2023**. L'amélioration de la production de l'offre de transport et les efforts renforcés de productivité ont contribué à amortir ce choc externe.
- **Un résultat opérationnel des filiales de – 26 millions d'euros, stable par rapport à 2022 hors effets techniques et impact des variations de change¹. Le résultat net des filiales (-127 millions d'euros)** reste affecté par les résultats de l'activité des bus londoniens de RATP Dev, toujours pénalisés par l'inflation et les difficultés de circulation à Londres, mais en nette amélioration au second semestre 2023. Le processus de désengagement de cette activité, engagé fin 2022, se poursuit.
- **Au global :**
 - **un résultat opérationnel consolidé du Groupe RATP fortement affecté par l'inflation, qui s'établit à 107 millions d'euros, en baisse de -87 millions d'euros par rapport à 2022 ;**
 - **un résultat net part du groupe à -109 millions d'euros, contre – 26 millions d'euros en 2022.**
- **Un record historique d'investissements :**
 - **2 371 millions d'euros** (dont 359 millions d'euros en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Société du Grand Paris au titre du prolongement de la ligne 14 au Sud) **d'investissements réalisés en Île-de-France avec le soutien d'Île-de-France Mobilités**, en augmentation de +7,3 % par rapport à 2022, reflétant l'accélération des livraisons de matériels roulants (MP14, MF19) et des dépenses de modernisation et d'entretien patrimonial des infrastructures ;

¹ Impact du traitement IFRC 12 du contrat de RATP Dev en Toscane (-8 millions d'euros) et des variations des devises (-5 millions d'euros).

- **2 536 millions d'euros d'investissements réalisés par le groupe RATP** en 2023, en augmentation de + 6,7 % par rapport à 2022.
- **Une dette nette consolidée stabilisée à 5 552 millions d'euros** (+17 millions d'euros vs 2022), malgré la forte croissance des investissements, grâce à une nette amélioration du besoin en fonds de roulement des filiales, et du BFR d'investissement de l'EPIC RATP.
- **Un groupe RATP résolument engagé dans la lutte contre le changement climatique :**
 - une trajectoire de décarbonation qui se poursuit avec, en 2023, une baisse des émissions de GES associées à nos consommations d'énergie de 30% par rapport à 2019. Pour rappel, la RATP s'est engagée à réduire de 43% ses émissions de GES (en tCO2e) d'ici fin 2027 par rapport à 2019. Les engagements climat de la RATP alignés 1,5°C ont été validés par le SBTi ;
 - La poursuite du déploiement du plan Bus 2025 participe à l'atteinte de ce résultat avec à fin 2023, 59 % de bus propres (hybrides, électriques ou biométhane), dont 700 bus électriques et 1100 bus biométhane, sur un parc de 4 900 bus en Île-de-France ;
 - 44 GWh de consommations d'énergie évitées en 2023, grâce aux programmes de modernisation des matériels roulants réalisés pour le compte d'Île-de-France Mobilités et au plan de sobriété de l'entreprise ;
 - un haut niveau d'éligibilité et d'alignement² des activités du groupe RATP à l'objectif d'atténuation du changement climatique dans le cadre de la taxonomie verte européenne, à laquelle le groupe RATP a choisi de se conformer de façon volontaire : 92 % du chiffre d'affaires éligible et 41 % aligné, 88 % des investissements éligibles et 31 % alignés à cet objectif.

Le Conseil d'Administration de la RATP, réuni le 8 mars 2024 sous la présidence de Jean Castex, Président-directeur général de l'entreprise, a examiné et arrêté les comptes consolidés du groupe RATP et les comptes sociaux de l'EPIC, au 31 décembre 2023.

Jean Castex, président-directeur général du groupe RATP, a déclaré : *“Dans un contexte économique global qui reste difficile, le groupe RATP a fait la preuve en 2023 de son dynamisme et de sa résilience. En Île-de-France, la priorité donnée au redressement de l'offre de transport et de la qualité du service rendu aux usagers a porté ses fruits, avec une nette remontée de la production réalisée sur nos réseaux, permise par des recrutements massifs, des gains de productivité avec la conclusion de l'accord sur le temps de travail des machinistes receveurs, et des actions visant à renforcer l'attractivité de nos métiers et la motivation de nos salariés. Nous poursuivons ces efforts en 2024, pour réussir le grand rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques et améliorer la qualité de service pour les voyageurs du quotidien.*

Si nos résultats financiers restent, comme en 2022, fortement pénalisés par le niveau élevé de l'inflation, en particulier sur les prix de l'électricité, les tendances de fond sont encourageantes, avec des résultats de l'EPIC à l'équilibre, grâce notamment à l'amélioration de la production, aux efforts de productivité, et à l'avenant passé avec Île-de-France Mobilités, qui assure une meilleure couverture des effets de l'inflation sur notre contrat.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités « vertes ». Une activité est dite « éligible » si elle résulte de produits ou services associés à des activités contribuant aux six objectifs environnementaux définis par le règlement taxonomie de la Commission européenne. Une activité éligible devient « alignée » si elle contribue substantiellement à l'un des objectifs environnementaux de la taxonomie sans porter de préjudice aux autres objectifs environnementaux, selon des critères techniques précisés par la réglementation, tout en respectant les garanties sociales minimales (droits humains, lutte anticorruption, bonnes pratiques en matière de fiscalité et droit de la concurrence).

Nos filiales ont enregistré en 2023 des succès commerciaux en France et à l'international, et ont vu leur activité croître de 10 %, tout en poursuivant activement leurs actions d'amélioration de la performance opérationnelle et financière sur les activités en difficulté.

L'année 2023 est également marquée par un record historique d'investissements de la RATP en Île-de-France, à 2,4 milliards d'euros, en croissance de 8 % par rapport à 2022, ce qui témoigne de notre capacité à réaliser, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, un volume massif d'investissements sur des projets complexes tels que l'automatisation de la ligne 4, qui s'est achevée en décembre 2023 ou les prolongements des lignes 11 et 14.

Cet effort d'investissement considérable n'a pas pénalisé la dette nette du groupe RATP, qui est restée stable en 2023, à 5,55 milliards d'euros, témoignant de la solidité de nos fondamentaux financiers. »

Evolution des principaux indicateurs de performance du groupe RATP

En millions d'euros	Proforma 2021*	2022	2023	Evolution
				2023/2022
Chiffre d'affaires consolidé	5 540	6 076	6 512	+7,2 %
EBIT	327	193	107	-45,1 %
Résultat Net Part du Groupe	207	-26	-109	-323 %
Capacité d'autofinancement	1 070	994	834	-16,1 %
Dette nette au 31 décembre	N/A	5 536	5 552	+0,29 %

* Un retraitement des comptes 2021 a été opéré afin de permettre leur comparabilité aux comptes 2022, suite au reclassement en 2022 de certaines activités à l'étranger (bus londoniens hors Sightseeing, tramways algériens) selon la norme IFRS 5.

Une forte dynamique de croissance de l'activité, portée à la fois par l'EPIC RATP et ses filiales

L'année 2023 a été marquée par une progression de +4,3 % du trafic voyageurs en Île-de-France, qui atteint 2 981 millions de voyages, portée par le retour à l'offre nominale sur le réseau ferré et l'amélioration de la production sur le réseau de surface, le rebond du tourisme en Île-de-France (+9,2% sur les 11 premiers mois), stimulé par la coupe de monde de rugby, et un contexte macro-économique qui favorise le report vers les transports en commun. Le trafic voyageurs a néanmoins été affecté au 1^{er} semestre par les mouvements sociaux sur les retraites et les émeutes urbaines de juin et reste au global inférieur en moyenne de -14 % à son niveau de 2019.

Le chiffre d'affaires consolidé 2023 du Groupe s'élève à 6,5 milliards d'euros, en croissance de +7,2 % (+436 millions d'euros) par rapport à 2022 (+8 % hors effet de conversion des devises).

L'activité de l'EPIC progresse de 6,3% (+283 millions d'euros), grâce à l'amélioration de la couverture de service sur le réseau Bus, l'augmentation de l'offre sur le métro, et l'indexation sur l'inflation des rémunérations versées par Île-de-France Mobilités.

Le chiffre d'affaires des filiales est en hausse de +9,6 % (+12,6 % hors effet de conversion des devises), porté par les nouveaux contrats remportés par RATP Dev aux Etats-Unis et en France, les extensions de réseaux en Afrique et au Moyen-Orient ainsi que la reprise du Sightseeing et l'indexation sur l'inflation des contrats avec les autorités organisatrices. Cette progression est ralentie par un effet de conversion défavorable (-48 millions d'euros).

La contribution des filiales au chiffre d'affaires du Groupe représente **1,75 milliard d'euros**, soit **26,8 %** du chiffre d'affaires consolidé, contre 26,2 % en 2022.

Des résultats encore fortement pénalisés par le contexte inflationniste

Le résultat opérationnel (EBIT) consolidé s'établit à 107 millions d'euros, en baisse de -87 millions d'euros par rapport à 2022.

Le résultat opérationnel de l'EPIC RATP se dégrade de -73 millions d'euros. Cette évolution traduit l'impact massif de l'inflation sur les coûts de production (+396 millions d'euros en 2023). Si la conclusion en décembre 2023 d'un avenant avec Île-de-France Mobilités a permis d'assurer une meilleure couverture des évolutions salariales par l'indexation des rémunérations contractuelles, le résultat a été affecté par un effet de ciseaux défavorable de -136 millions d'euros, lié pour l'essentiel à la hausse des prix d'achat de l'électricité. Cet impact a été en partie amorti par l'intensification des efforts de maîtrise des charges d'exploitation et par une aide exceptionnelle de 50 millions d'euros versée par l'Etat au titre des dommages financiers subis par la RATP pendant la période de confinement de mars à juin 2020.

Hors effets techniques IFRS (-8 millions d'euros) et impact de la dépréciation des devises (-5 millions d'euros), le résultat opérationnel des filiales est resté stable en 2023.

Le résultat net part du Groupe s'établit à -109 millions d'euros, contre -26 millions d'euros en 2022. Il reste encore affecté par les difficultés rencontrées sur l'exploitation des bus londoniens (reclassées depuis 2022 en tant qu'activités non poursuivies selon la norme IFRS5) dont la performance opérationnelle et économique s'est néanmoins améliorée au cours du second semestre.

Une dette nette stabilisée, malgré la forte croissance des investissements

La **capacité d'autofinancement s'inscrit en baisse de -158 millions d'euros par rapport à 2022, à 834 millions d'euros**, et se situe à un niveau insuffisant pour financer la totalité des **investissements sur fonds propres (980 millions d'euros)**.

La dette nette consolidée est néanmoins restée stable, à 5 552 millions d'euros (+17 millions d'euros vs 2022).

Le *gearing* (ratio dette nette / capitaux propres) du Groupe s'établit 1,09 x, contre 1,02 x fin 2022.

Un effort massif d'investissement en Île-de-France, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités

La RATP est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre le programme d'investissements ambitieux prévu par le contrat conclu avec Île-de-France Mobilités (8,6 milliards d'euros sur 2021-2024), en vue de développer et moderniser de façon accélérée les réseaux.

Les investissements réalisés par la RATP en Île-de-France ont atteint un niveau historique en 2023, à 2 371 millions d'euros (dont 359 millions d'euros en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Société du Grand Paris au titre du prolongement de la ligne 14 au Sud), en augmentation de **7,3%** par rapport à 2022, reflétant l'accélération des livraisons de matériels roulants (MP14, MF19) et des dépenses de modernisation et d'entretien patrimonial des infrastructures :

- **1 402 millions d'euros pour moderniser le réseau et entretenir les infrastructures** : transition énergétique du réseau bus (conversion des centres bus à l'électrique et au biogaz et achat de bus électriques : 63% de bus propres fin 2023, 8 centres bus convertis, 5 en déploiement et 10 en travaux), renouvellement du matériel roulant métro (projets MP14 et MF19), RER (MI20) et tramway (TW20 pour le T1), rénovation des rames pour le RER, automatisation de la ligne 4, modernisation de la ligne 6 avec l'arrivée des rames MP89 rénovées, adaptation des infrastructures et des ateliers de maintenance pour accueillir les nouveaux matériels roulants, et investissements patrimoniaux pour garantir la pérennité et la performance des infrastructures (renouvellement voies et ballast du RER A, renouvellement du Pont de Chartres sur le RER B, etc...) ;
- **817 millions d'euros pour prolonger les lignes de métro et de tramway** : prolongement des lignes 14 vers Saint-Denis Pleyel et Orly et 11 vers Rosny Bois Perrier, interconnexions avec la future ligne 15 sud du Grand Paris Express, prolongement du T1 vers Asnières Quatre Routes et du T3B vers Porte Dauphine ;
- **152 millions d'euros pour améliorer le confort des voyageurs, à travers la modernisation des gares et stations, l'information voyageur et l'accessibilité** : rénovation des stations Charles de Gaulle Etoile, Austerlitz, études en cours sur République, Nation, Salle d'échange Gare de Lyon, Saint-Michel Notre-Dame, Cité Universitaire, Val-de-Fontenay, amélioration de la sécurité et de l'accessibilité (Place d'Italie), modernisation des SI d'information voyageurs et déploiement des nouveaux écrans d'affichage Syspad sur le RER B et PANAM sur le métro, modernisation des systèmes de billettique (adaptation aux nouveaux supports dématérialisés et déploiement des premiers automates JOP).

Au global, en intégrant les 165 millions d'euros investis par les filiales, principalement en France et en Italie, les investissements consolidés du groupe RATP s'établissent à 2 536 millions d'euros (dont 359 millions d'euros sur la ligne 14 sud pour le compte de la SGP), en augmentation de + 6,7 % par rapport à 2022.

Un développement soutenu en France et à l'international

Le groupe RATP a poursuivi son développement à un rythme soutenu en 2023, en France et à l'international, avec une croissance de +10 % de l'activité des filiales.

RATP Dev enregistre une croissance forte, tirée par les nouveaux contrats remportés en France et aux Etats-Unis, par la bonne dynamique des contrats au Moyen-Orient avec notamment la mise en service du LRT en Egypte et la marche à blanc du bus à haut niveau de service à Casablanca, et la reprise des activités de Sightseeing. RATP Dev a démarré avec succès en mai 2023 le contrat pour l'exploitation et la maintenance du réseau Mistral (réseau de transport terrestre et maritime de la Métropole Toulon Provence Méditerranée), marquant l'entrée de RATP Dev dans cette région.

Sur le plan commercial, RATP Dev a consolidé ses positions en France avec le renouvellement des contrats urbains à La Roche-sur-Yon, Lorient et Eprenay. RATP Dev a également remporté en 2023 le contrat d'exploitation de la ligne 15 du Grand Paris Express, en partenariat avec Alstom et ComfortDelGro.

Aux Etats-Unis, RATP Dev a notamment remporté en 2023 deux contrats, en Caroline du Nord pour la ville de Raleigh et Durham, renforçant ainsi ses positions dans cet Etat.

Au Royaume-Uni, dans un contexte toujours perturbé du fait du niveau élevé de l'inflation et des difficultés de circulation, l'exploitation des bus londoniens rencontre des difficultés, communes à l'ensemble des opérateurs présents sur ce marché. RATP Dev a engagé un processus de désengagement de ce marché en fin d'année 2022. La performance opérationnelle et économique de cette activité s'est progressivement améliorée au cours du second semestre, grâce à une nette progression des indicateurs de qualité de service.

En Algérie, RATP Dev a cédé ses parts dans la société SETRAM en charge de l'exploitation des tramways à l'Etat algérien en mars 2023.

RATP Solutions Ville, la filiale de services urbains du groupe RATP, a poursuivi la montée en puissance de son activité afin de relever le défi de la transition écologique des villes.

Elle continue son développement en Ile-de-France autour de 5 secteurs : l'immobilier, les télécoms, l'énergie, la logistique urbaine et les nouvelles mobilités.

Au cours de l'exercice 2023, le groupe RATP a dépassé la barre symbolique des 9 000 logements sociaux.

RATP Smart Systems poursuit le développement du projet MaaS du groupe RATP, porté par les applications Bonjour RATP et Mappy, enrichies de nouveaux services. L'année 2023 est également marquée par le démarrage des contrats de SAE de Bayonne, Clermont-Ferrand et du tramway T10 et la poursuite de l'exécution du contrat de Nantes via sa filiale Navocap.

Systra, leader mondial de l'ingénierie du transport ferroviaire, dont le groupe RATP détient 43,4 % du capital, a vu son chiffre d'affaires progresser de 19% en 2023, dépassant le milliard d'euros. Cette croissance est portée par le contrat de construction de la ligne à grand vitesse entre Londres et Manchester (« High Speed 2 »), par de nouveaux contrats en Arabie Saoudite, en Italie et en France, et par l'acquisition de trois sociétés en Australie, en Espagne, et dans les pays nordiques.

La transformation durable des activités du Groupe

Pleinement mobilisé en faveur de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des ressources, le groupe RATP publie de manière volontaire ses indicateurs de performance taxonomie depuis la première année d'application du règlement européen en 2022.

Ainsi, 41 % du chiffre d'affaires et 31 % des investissements consolidés sont alignés sur l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique, selon les critères ambitieux définis par la Commission européenne. Les ratios d'éligibilité correspondants s'élèvent respectivement à 92 % et 88 %³.

En s'appropriant les fondamentaux de la finance durable soutenue par l'Union européenne, le groupe RATP réaffirme sa volonté d'intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux au sein de ses métiers et de s'inscrire dans une trajectoire de décarbonation efficiente en accord avec ses engagements climat validés par la SBTi.

2023 a notamment été marquée par des avancées notables sur deux thématiques clé de la taxonomie : l'adaptation au changement climatique, avec des réflexions poussées sur la résilience des

³ Pour rappel, une activité éligible, c'est-à-dire listée dans le Règlement européen taxonomie, devient alignée si elle contribue substantiellement à un objectif environnemental défini par la taxonomie européenne sans porter de préjudice aux autres objectifs environnementaux selon des critères techniques précis, tout en respectant les garanties sociales minimales.

infrastructures du Groupe aux conséquences du réchauffement climatique, et l'économie circulaire. Afin de contribuer activement à l'atteinte de la neutralité carbone, le Groupe a poursuivi en 2023 ses efforts de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, qui sont en baisse de -30 % par rapport à 2015.

Perspectives

Le groupe RATP devra relever des défis majeurs en 2024 :

- **réussir le grand rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques**, qui impliquera une mobilisation exceptionnelle de l'entreprise pour assurer l'accueil et le transport des spectateurs vers les sites olympiques ;
- **poursuivre le redressement de la production de l'offre de transport et l'amélioration de la qualité de service** sur ses réseaux en Île-de-France ;
- **mettre en service plusieurs extensions majeures du réseau francilien avant les JOP** : prolongement de la ligne 11 à Rosny Bois Perrier (6 stations et 6 km supplémentaires), de la ligne 14 à Orly et Saint-Denis Pleyel (8 stations et 14 km supplémentaires), du tramway T3b à Porte Dauphine (7 stations et 3,2 km supplémentaires) ;
- **préparer et réussir la transition de son activité Bus vers la concurrence.**

Pour répondre à ces enjeux, la RATP redoublera d'efforts pour **attirer, motiver et fidéliser ses salariés**. Après une année 2023 record, le groupe RATP va recruter en 2024 plus de 5 300 personnes en Île-de-France dont 3 700 en CDI.